

## Procès-verbal des élections de la Commission administrative

Entreprise \_\_\_\_\_

### Membres pour un mandat de 4 ans

La commission administrative est composée d'un un nombre égal de représentants des employeurs et des employés.

**Mandat** \_\_\_\_\_ du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

### Représentants des employés

Les employés ont élu les personnes assurées suivantes en tant que représentants des employés :

\_\_\_\_\_  
Nom Prénom Signature Président/e

\_\_\_\_\_  
Nom Prénom Signature Président/e

\_\_\_\_\_  
Nom Prénom Signature Président/e

\_\_\_\_\_  
Nom Prénom Signature Président/e

### Représentants des employeurs

L'**employeur** a élu les **personnes** suivantes en tant que représentants de l'employeur :

\_\_\_\_\_  
Nom Prénom Signature Président/e

\_\_\_\_\_  
Nom Prénom Signature Président/e

\_\_\_\_\_  
Nom Prénom Signature Président/e

\_\_\_\_\_  
Nom Prénom Signature Président/e

### Commission administrative

Les membres de la commission administrative ont été élus conformément aux dispositions des art. 73 - 74 de la commission administrative. Ces personnes confirment par leurs signatures (ci-dessus) accepter leur élection en tant que représentant/e au sein de la commission administrative. La commission administrative a élu à sa présidence la personne sus-mentionnée pour la durée du mandat. L'employeur atteste que le vote s'est déroulé en bonne et due forme.

\_\_\_\_\_  
Lieu, date

\_\_\_\_\_  
Timbre et signature de l'entreprise